

DIVISION DES ETABLISSEMENTS ET D'ENSEIGNEMENT PRIVE

DEEP/11-526-267 du 11 avril 2011

TABLEAU D'AVANCEMENT A LA HORS CLASSE DES ECHELLES DE REMUNERATION : DE PROFESSEUR CERTIFIE – PROFESSEUR DE LYCEE PROFESSIONNEL – PROFESSEUR D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE – ANNEE SCOLAIRE 2011-2012

Référence(s) : Décret n° 92-1189 du 6 novembre 1992 article 25
Décret n°2010-1006 26 août 2010 Article 41
Décret n° 80-627 du 4 août 1980
Décret 2008-1428 du 19-12-2008
Article R 914-14, R 914-60 à R 914-64 du Code de l'Education
Circulaire DAF C2 du 31 août 2010 relative aux modifications de statuts particuliers et
à la revalorisation indiciaire des personnels enseignants

Destinataires : Mesdames et Messieurs les Chefs des Etablissements d'Enseignement Privés du
second degré sous contrat

Affaire suivie par : Mme Marie RUIZ – Tel : 04 42 95 29 12
Mme Valérie CHENIN – Tel : 04 42 95 29 06
Fax : 04 42 95 29 24

I- Conditions d'inscription au tableau d'avancement à la HORS CLASSE :

- Etre en fonction au **01/09/2011**, ou **bénéficiaire de l'un des congés** entrant dans la définition de la position d'activité : congé de maladie ordinaire, de longue maladie ou de longue durée, de maternité, de paternité ou d'adoption, de formation professionnelle, d'accompagnement d'une personne en fin de vie.

- Avoir atteint **au 31/12/2010** le **7ème échelon** de la classe normale de l'une des échelles de rémunération concernées.

II- Procédure et Calendrier :

-Chaque candidat(e) remplira la fiche de candidature souhaitée, jointe en annexe (1 à 3).

Les fiches, accompagnées des **copies des titres** pour toute **nouvelle** demande **(1)** ou pour tout **nouveau titre** ou diplôme, dûment renseignées et datées par le candidat, seront remises à leur chef d'établissement et transmises par **voie hiérarchique**, sous le timbre de la **Division Des Etablissements d'Enseignement Privés pour le :**

Vendredi 29 avril 2011, délai de rigueur

Toute demande incomplète ou parvenue après cette date **sera rejetée**.

Sont considérées en renouvellement, les demandes déjà formulées l'année précédente. Si la demande avait été formulée antérieurement, on considère que c'est une nouvelle demande.

Je vous prie de bien vouloir assurer la plus large diffusion de cette note auprès des personnels concernés de votre établissement, y compris des absents.

Signataire : Fabrice GERARDIN, Directeur des Relations et des Ressources Humaines

ANNEXE 1

ACADEMIE D'AIX MARSEILLE - D.E.E.P

ANNEE SCOLAIRE 2011/2012

**ACCES PAR TABLEAU D'AVANCEMENT A LA HORS CLASSE DE L ECHELLE DE
REMUNERATION DES PROFESSEURS CERTIFIES**

FICHE DE CANDIDATURE

1ère demande

Renouvellement

DISCIPLINE : **OPTION :**

NOM : **NOM DE JEUNE FILLE :**

Prénom : **Date de naissance :**/...../.....

ETABLISSEMENT D'AFFECTATION (nom et ville) :
.....

Etablissement situé en Zone d'Education Prioritaire

note administrative au 31/08/2010/40
note pédagogique au 31/08/2010 :/60

TITRES

Joindre obligatoirement les copies des titres & diplômes en cas de première demande

- Admissibilité Agrégation (concours externe ou CAER) dans la limite de 3 admissibilités cumulables
.....Année..... (5pts)
- Admission par concours au CAPES,CAPET, CAPEPS (concours externe CAFEP ou CAER),
CAPLT et PTLT :Année : (5pts)
- Admissibilité au concours de Chefs de travaux (degré supérieur):Année : (5pts)
- DES ou Maîtrise (non cumulable entre eux) :Année : (5pts)
- DEA ou DESS ou MASTER, titre d'ingénieur,
diplôme de l' ENEP ou de l' ILEPS(non cumulable entre eux) :Année : (5pts)
- Diplôme de l'Enseignement technologique
homologué niveau I et II (non cumulables entre eux) :Année : (5pts)
- Doctorat d 'Etat ou doctorat de 3^{ème} cycle ou titre de docteur-ingénieur répertorié comme diplôme national en
application des dispositions antérieures à la loi n° 84-52 du 26 janvier 1984.....Année : (20pts)
- Autres diplômes :

ECHELLE DE REMUNERATION & ECHELON

ECHELLE DE REMUNERATION :

CLASSE NORMALE : **Echelon au 31 décembre 2010**

Ancienneté dans le 11^{ème} échelon à la même date :

TOTAL DES POINTS de BONIFICATION

Réservé au
Rectorat

Ayant pris connaissance de la note de service, je certifie l'exactitude des renseignements figurant sur la présente fiche de candidature.

A : le :

TRANSMIS AUX SERVICES RECTORAUX le

SIGNATURE DU MAITRE

TAMPON ET SIGNATURE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

ACCES PAR TABLEAU D'AVANCEMENT A LA HORS CLASSE DE L'ECHELLE DE REMUNERATION DES PROFESSEURS DE LYCEE PROFESSIONNEL

FICHE DE CANDIDATURE

1ère demande

Renouvellement

DISCIPLINE :

OPTION :

NOM :

NOM DE JEUNE FILLE :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

ETABLISSEMENT D'AFFECTATION :

Etablissement situé en Zone d'Education Prioritaire



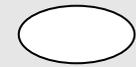
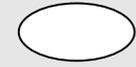
Note administrative au 31/08/2010...../40
 Note pédagogique au 31/08/2010 (précisez l'année d'obtention)...../60

EXERCEZ-VOUS LES FONCTIONS DE CHEF DE TRAVAUX ? oui non

TITRES : joindre obligatoirement les copies des titres & diplômes en cas de première demande

Admissibilité Agrégation (concours externe ou CAER) dans la limite de 3 admissibilités cumulables, au concours de chef de travaux :Année : (5 pts)
 Admission au concours PLP2 ou PLP (concours externe CAFEP ou CAER) ou au concours de professeur technique chef de travaux de CET:..... Année :(40 pts)
 Admission par liste d'aptitude de PLP2 :Année :
 Admissibilité au concours PLP2 ou PLP, au CAPES au CAPET (concours externe, CAFEP ou CAER) au concours de professeur technique chefs de travaux ou au PTLT (deux au maximum): Année :(12 pts)
 Les points d'admissibilité ne sont pas cumulables avec les points d'admission aux concours précités.
 Admission au concours de PLP1 ou CAPCET : Année :(10pts)
 Non cumulables avec les points d'admission au concours PLP2 ou PLP et au concours de PTCT mais cumulables avec les points d'admissibilité au concours PLP 2, PLP, PTCT, CAPES, CAPET ou PTLT.
 Admission par liste d'aptitude de PLP1 : Année :
 Formation d'une année de reconversion effectuée avec succès en tant que PLP2 Année :(15 pts)
 Titre ou diplôme sanctionnant après le bac
 2 années d'études : (4 pts)
 3 années d'études : (6 pts)
 4 années d'études : (8 pts)
 Diplôme de l'Enseignement technologique homologué de niveau I et II en application de la loi n° 71-577 du 16 juillet 1971 : (8 pts)
 Diplôme du meilleur ouvrier de France..... (5 pts)

Réservé au RECTORAT



ECHELLE DE REMUNERATION & ECHELON :

ECHELLE DE REMUNERATION :

CLASSE NORMALE :
 Echelon au 31 décembre 2010:

Ancienneté dans le 11ème échelon à la même date :

TOTAL DES POINTS DE BONIFICATION



Ayant pris connaissance de la note de service, je certifie l'exactitude des renseignements figurant sur la présente fiche de candidature.

A.....le

TRANSMIS AUX SERVICES RECTORAUX le :

SIGNATURE DU MAITRE TAMPON ET SIGNATURE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

ACCES PAR TABLEAU D'AVANCEMENT A LA HORS CLASSE DE L'ECHELLE DE REMUNERATION DES PROFESSEURS D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

FICHE DE CANDIDATURE

1ère demande

Renouvellement

DISCIPLINE : OPTION :
 NOM : NOM DE JEUNE FILLE :
 Prénom : Date de naissance :/...../.....

ETABLISSEMENT D'AFFECTATION :
 Etablissement situé dans une Zone d'Education Prioritaire



note administrative au 31/08/2010/40
 note pédagogique au 31/08/2010/60

TITRES :

Admissibilité Agrégation (concours externe ou CAER) dans la limite de 3 admissibilités cumulables
Année..... (5pts)

Admission par concours au CAPES,CAPET, CAPEPS (concours externe CAFEP ou CAER),
 CAPLT et PTLT :Année : (5pts)

Admissibilité au concours de Chefs de travaux (degré supérieur):Année : (5pts)

DES ou Maîtrise (non cumulable entre eux) :Année : (5pts)

DEA ou DESS, ou MASTER titre d'ingénieur,
 diplôme de l' ENEP ou de l' ILEPS(non cumulable entre eux) :Année : (5pts)

Diplôme de l'Enseignement technologique
 homologué niveau I et II (non cumulables entre eux) :Année : (5pts)

Doctorat d 'Etat ou doctorat de 3^{ème} cycle ou titre de docteur-ingénieur répertorié comme diplôme national en
 application des dispositions antérieures à la loi n° 84-52 du 26 janvier 1984.....Année : (20pts)

Autres diplômes :

joindre obligatoirement les copies des titres & diplômes en cas de première demande

ECHELLE DE REMUNERATION ET ECHELON :

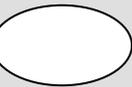
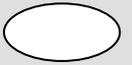
ECHELLE DE REMUNERATION :

CLASSE NORMALE : Echelon au 31 décembre 2010:

Ancienneté dans le 11^{ème} échelon à la même date :

TOTAL DES POINTS DE BONIFICATION

Réservé au
Rectorat



Ayant pris connaissance de la note de service, je certifie l'exactitude des renseignements figurant sur la présente fiche de candidature.

A.....le
 TRANSMIS AUX SERVICES RECTORAUX le :

SIGNATURE DU MAITRE

TAMPON ET SIGNATURE DU CHEF D'ETABLISSEMENT